

LE GUIDE éco-citoyen

Annéville
LESTHERMES



L'ABUS
D'ÉCOGESTES
est BON
pour la PLANÈTE



!!

CEDILOR

SOMMAIRE

5 ÉDITORIAL

6 LA COMMUNE MAITRISE SES ÉNERGIES

- L'eau
- L'électricité
- Le chauffage
- Zoom sur la piscine-patinoire

11 POUR PROTÉGER ET PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LA COMMUNE AGIT

- Avec un plan de fleurissement
- A l'aide du fauchage tardif
- En appliquant scrupuleusement la loi LABBE
- En proposant une Grainothèque pour échanger et partager
- En installant des Hôtels à insectes
- En utilisant de la seconde main
- Quelques astuces à appliquer chez vous au quotidien

14 À CHAQUE DÉCHET SA SOLUTION

- Les déchets ménagers : la base
- Les conteneurs enterrés : une alternative entre les jours de collecte
- Les biodéchets : un apport volontaire pour réduire les quantités de déchets incinérés ou enfouis
- Simple comme le tri
- Le verre recyclable à l'infini, s'offre plusieurs vies
- Textiles : usés, troués ? Tous à la borne !
- Pour les déchets plus volumineux et déchets verts : rendez-vous dans vos déchèteries communautaires
- Une collecte solidaire : les bouchons en plastique valent de l'or



Du lundi au vendredi
11h00 - 14h30 / 18h00 - 23h00

Samedi et dimanche
18h00 - 23h00



70 rue Saint François
57535 Marange-silvange



- Nouveauté littéraire
- Romans Français et Étrangers
- Polars, littérature noire
- Science fiction
- BD / Mangas • Jeunesse

Chèque Lire et Chèque Culture
Pass Culture et Shopping Pass
Carte Jeune Est et Kadéos

1 Rue Maréchal Joffre
57185 CLOUANGE
Tél. 06 99 89 50 31



Support imprimé en France avec des encres végétales, sur papier certifié PEFC (qui provient de forêts gérées durablement) dans une imprimerie labellisée « Imprim'Vert ». Notre imprimeur est engagé à tendre vers un bilan carbone le plus neutre possible.

ÉDITORIAL



CITATION

Chacun est responsable de la planète et doit la protéger à son échelle.



Yann Arthus-Bertrand

Tous en ensemble, nous nous devons de protéger notre planète pour nous et les générations à venir.



Avec ce guide nous souhaitons partager avec vous les actions environnementales conduites par la commune tout en vous communiquant les gestes éco-citoyens que nous mettons et que nous pouvons facilement mettre en œuvre.

Au quotidien, des gestes simples nous permettent de préserver l'environnement tout en maîtrisant nos dépenses !

N'hésitez pas à nous faire connaître vos témoignages sur les actions que vous menez ou vos idées à l'adresse mail suivante : communication@amnéville-les-thermes.com

Eric MUNIER Maire d'Amnéville
Gérard TISSERAND Conseiller municipal délégué à l'écologie et au développement durable



Ensemble, faisons d'Amnéville une ville plus durable !

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

Aide à l'autonomie

Aide à la vie quotidienne

Compagnie et vie sociale

Assistance administrative

03 72 43 02 00

14 Rue des Forgerons
57300 Hagondange

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

petits-fils.com

ACHAT - VENTE

iad

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

iadfrance.fr

Se réunir est en début, travailler ensemble est la réussite

Amandine LUDWICZAK VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER SUR-AMNÉVILLE !

06 37 03 31 39 sil.amandine.ludwiczak@iadfrance.fr

omega
Energies & Services

Votre fournisseur local d'Énergies et de Services

www.es-omega.net

VENTE ET LOCATION DE VEGETAUX & MINÉRAUX - FOURNITURES HORTICOLES - DÉCORATIONS

LES PÉPINIÈRES DE METZ

LES PÉPINIÈRES DE THIONVILLE

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

lespepinieresdemetz@gmail.com

03 87 73 72 10

• Lieu de la Petite Fin, 57660, Moulins-lès-Metz

• 15A rue du Vardun, 57180, Tervilly

OFFRE DE BIENVENUE

sur présentation de ce guide

- 15 %

sur TOUS les produits

FranceAventures

13 PARCOURS ACCROBRANCHE - 3 ACTIVITÉS AU SOL

france-aventures.com

LA COMMUNE MAÎTRISE SES ÉNERGIES

Notre commune n'a pas attendu cette crise énergétique pour prendre des mesures et mettre en œuvre différentes actions :

- **mise en place du réseau de chaleur** qui permet à la commune de ne pas subir les conséquences de l'évolution du gaz et de diminuer son impact sur l'environnement ;
- **restructuration complète des serres municipales** (facture énergétique divisée par 10),
- **pose de toitures photovoltaïques sur les bâtiments du complexe scolaire Charles Peguy** (des études de faisabilité sont en cours sur d'autres bâtiments sur la commune)
- **restauration du régime forestier en cours** en lien avec l'ONF afin de préserver notre forêt,

- **lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les cantines,
- **développement continu** dans les services des procédures administratives dématérialisées.

De nouvelles actions seront également prochainement mises en œuvre.

Au-delà des aspects financiers, il est désormais nécessaire de modifier nos consommations afin de préserver nos ressources car elles ne sont pas inépuisables. En ce sens, la commune a mis en place un plan de sobriété énergétique élaboré et validé via un comité de pilotage qui assure le suivi de la maîtrise des énergies et l'évaluation des différentes actions qui sont menées, notamment pour les fluides suivants :

L'eau

Le Service valorisation espace public a procédé à la suppression des pompes hydrauliques des retenues d'eau en les remplaçant par des techniques d'oxygénation biologique ou par des pompes alimentées par des panneaux photovoltaïques. L'arrosage quant à lui s'effectue à partir de l'eau récupérée dans les bassins de rétention d'eau.

Le Service s'approprie actuellement d'anciennes techniques paysagères, comme le paillage qui permet de conserver près de 90% d'humidité contrairement à 20% de retenue d'eau pour un sol sans paillage.



Un nouveau plan de fleurissement est mis en place en 2023 avec des plantes adaptées à l'évolution climatique et nécessitant peu d'eau.

mousseurs sur les robinets et pommeaux de douche réduira le débit de 30% à 50%, sans perte de confort ni de pression.

Pourquoi ne pas récupérer l'eau de pluie ? Un dispositif de soutien au bénéfice des particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale externes et internes existe : contactez la CCPOM pour en savoir plus.

ET VOUS AU QUOTIDIEN ?



Il est possible d'adopter de petits gestes pour faire des économies : l'installation de

L'électricité

La commune a posé des éclairages LED dans la plupart de ses bâtiments et remplace progressivement son parc d'éclairage public énergivore par de l'éclairage LED.

Par ailleurs, au titre de la sobriété énergétique et parce que la pollution lumineuse bouleverse la biodiversité, les écosystèmes et perturbe le cycle naturel du sommeil chez l'homme, la commune a opté pour l'extinction des éclairages publics de 24h à 5h.



Le chauffage



Quelle que soit la source d'approvisionnement : chaufferie biomasse, gaz, fioul ou électricité, des consignes de chauffage au niveau national ont été diligentées afin d'imposer une obligation de température maximum de chauffage à 19°, ce qui nécessite une amélioration du système de régulation du chauffage bâtiment par bâtiment.

Une réduction supplémentaire des températures pendant les périodes de non-utilisation des locaux complète le panel de la maîtrise des énergies.



» Sur la piscine-patinoire

Le complexe piscine-patinoire représente le plus gros consommateur d'énergies sur la commune. En plus de la vigilance apportée au système d'éclairage des locaux, des mesures sont engagées pour limiter au maximum ses consommations en vue de réduire de manière substantielle les coûts.

Pour le secteur Piscine, la commune :

- **Réduit de 50% les apports d'eau journaliers** dans les bassins tout en conservant la qualité de l'eau conformément à la réglementation. Soit + de 100m³ d'eau/ jour économisés !
- **Réduit la circulation de l'eau des bassins** afin de diminuer la consommation électrique.
- **Réduit l'occupation des vestiaires**, aux besoins.

La température de l'eau n'est pas impactée par ces mesures, elle conserve 28° dans le bassin olympique, 30° dans le petit bassin (et même 32° le dimanche en raison de l'activité Bébé nageur), et 32° dans la pataugeoire.

Pour le secteur Patinoire, la commune :

- **A modifié la température** de la dalle de glace de +d'1 degré afin de restreindre la consommation électrique.
- **A adapté la puissance du système d'éclairage** de la patinoire à la luminosité extérieure, lors des séances publiques.
- **A réduit le fonctionnement** des compresseurs de froid dans la journée.

En renfort de ces mesures, la commune a mis en place une campagne de sensibilisation des bons réflexes à adopter auprès des agents communaux, associations et écoliers de la commune, les invitant notamment à :

- **Eteindre les lumières** dans une pièce inutilisée et les ordinateurs en fin de journée, débrancher les chargeurs, mettre les multiprises en position off.
- **Réguler la température à 19 degrés** dans les locaux et fermer les portes et fenêtres pour la préserver.
- **Limiter l'utilisation de la climatisation** aux locaux dont la température intérieure dépasse 26°C l'été.
- **Faire barrage au gaspillage de l'eau** en invitant les agents à signaler la moindre fuite et à fermer correctement le robinet après usage.



ET VOUS AU QUOTIDIEN ?

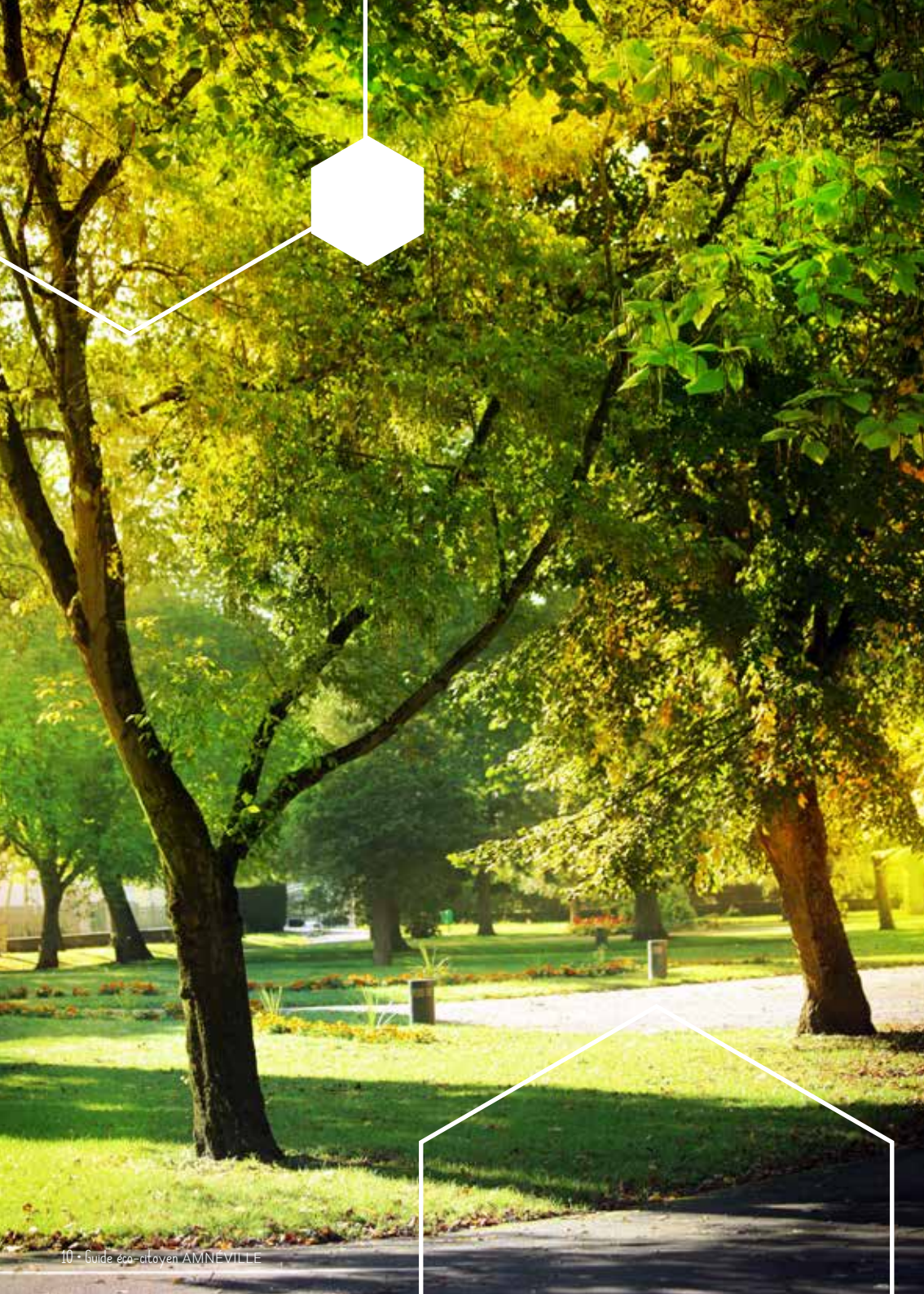
Saviez-vous qu'une toiture et des murs mal isolés représentent 55% des déperditions d'énergie ?

Pour améliorer la performance énergétique de votre habitation la CCPOM peut vous soutenir dans le financement de vos travaux.

Les conseils pour adopter, au quotidien, les bons gestes sont à retrouver sur www.agirpourlatransition.ademe.fr

agir
POUR LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE





POUR PROTÉGER ET PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LA COMMUNE AGIT

À Amnéville, les pratiques et les réalisations du service de valorisation des espaces verts visent à un ensemble d'actions bénéfiques pour la préservation d'un environnement, propre, qualitatif et écologique qui contribue au bien-être des habitants et à l'esthétique de la commune. Ce service travaille de concert avec le service technique pour une gestion raisonnée et vertueuse, notamment pour préserver la ressource en eau.

Avec un plan de fleurissement

La taille, l'élagage et la plantation d'essence sont toujours étudiés pour que chaque espace paysagé réponde aux contraintes propres à son emplacement (plantes annuelles, bisannuelles, vivaces, mesure de la fréquentation du public, nature du sol, ensoleillement etc.). Aussi, face au changement climatique perceptible, de nouvelles orientations stratégiques, pour couvrir les périodes de fleurissement, sont désormais en

vigueur avec un choix préférentiel pour des plantes qui retiennent l'humidité au sol, tels que les vivaces et le paillage. Des bacs en nombre limitent l'arrosage et les déplacements de personnels. Des méthodes alternatives (utilisation du rotofil, gestion de l'enherbement, désherbage mécanique, racloirs, balayage préventif, brûleur à gaz dans les allées du cimetière etc.) sont fréquemment appliquées.



À l'aide du fauchage tardif

Dans ses espaces verts, la commune met un point d'honneur à recourir à des actions écologiques comme le fauchage tardif.

En coupant la végétation le moins possible, la biodiversité est favorisée, le cycle de la nature est respecté. Ces zones aident également la pollinisation et offrent nourriture et refuge à la faune.

En proposant une Grainothèque pour échanger et partager

Chaque année, de mars à juin les habitants et écoliers sont sensibilisés à la biodiversité et au développement durable, grâce à la médiathèque Jean Morette qui propose sa grainothèque.

Ce concept rencontre un franc succès grandissant chaque année : Les utilisateurs viennent déposer un ou plusieurs sachets de semences de fleurs et légumes et en échange, se servent dans le présentoir.

Un « troc » de graines, pour faire pousser chez soi, fleurs, légumes et plantes vivaces...



En appliquant scrupuleusement la loi LABBE

Dès 2017, le service de valorisation des espaces verts s'empare de la problématique du zéro phyto. Dans la commune, les pratiques de gestion et d'entretien des espaces verts sont conformes à la loi Labbé. Aucun pesticide d'origine chimique n'y est utilisé afin de préserver les espaces verts, les insectes et leur diversité. Le budget auparavant réservé à ces produits est depuis investi dans d'autres actions.

En installant des Hôtels à insectes

Très sensible à la préservation de la biodiversité, la commune décompte de nombreux hôtels à insectes sur le territoire. Ces éléments utiles et décoratifs s'intègrent parfaitement dans le paysage.

Un hôtel à insectes c'est quoi ? C'est un refuge avec chambres adéquates aux différents types d'espèces. Il permet de les accueillir dans un lieu sécurisé et propice à leur reproduction en hiver. Des ateliers de fabrication sont généralement proposés, avant la saison froide, au sein de la médiathèque.



En utilisant de la seconde main



Lavoisier disait :
**« Rien ne se perd,
rien ne se crée,
tout se transforme »**

Les agents du service valorisation des espaces verts ne manquent jamais d'imagination, de créativité en détournant les matériaux dits « de récupération », et de savoir-faire, pour embellir la commune par des décorations éphémères ponctuant les périodes de fêtes ou au fil des saisons.



Quelques astuces à appliquer chez vous au quotidien :

Pour éliminer les déchets verts : privilégier le compostage ou le paillage en utilisant les tontes de gazon ou branchages.

Passer la tondeuse sans bac permettra de faire du mulching, l'herbe coupée en petits morceaux et laissée au sol se dégradera en quelques jours et le nourrira.

Astuce compost : Le « Guide du compostage » est consultable sur le site de la CCPOM qui peut vous aider pour l'achat d'un composteur. Autre solution : le compost en tas.

Opération désherbage naturel avec l'eau de cuisson à verser encore bouillante sur les herbes indésirables : succès garanti ! Par exemple : au pied des murets.

À CHAQUE DÉCHET SA SOLUTION

Parce que chaque geste compte pour préserver notre cadre de vie, retrouvez la variété des solutions de collecte et traitement des déchets à Amnéville.

Les déchets ménagers : la base

Un calendrier présentant les dates de ramassages, par zone d'habitation, des déchets ménagers et assimilés, recyclables et non recyclables est disponible sur www.ccpom.fr

Rappel : Chacun doit déposer ses déchets ménagers dans des contenants solides, sacs ou bacs, la veille du ramassage après 20h.

Les conteneurs enterrés : une alternative entre les jours de collecte

Grâce à ces conteneurs faciles d'accès, chacun peut évacuer ses déchets selon ses besoins, sans attendre le jour de la collecte. Ils représentent également un réel atout écologique car ils permettent de limiter le nombre de camions de collecte sur les routes.

Où sont les conteneurs ?

- Rue de Mondelange
- Chemin des Terrasses du Soleil
- Rue Jules ferry à Malancourt
- Boucle de la Comptine
- Rue Gabriel Péri
- Place de la Liberté
- Boucle Johannes Kepler.

Quels déchets ?

- Ordures ménagères
- Papiers/emballages
- Verre



Retrouvez les infos utiles au bon usage des conteneurs sur www.ccpom.fr

Les biodéchets : un apport volontaire pour réduire les quantités de déchets incinérés ou enfouis

Les biodéchets sont les déchets biodégradables solides des ménages, ils remplissent plus de 30% de notre poubelle. En les déposant dans les « tubes », collecteurs spécifiques mis en place dans la commune, les quantités de déchets incinérés ou enfouis sont réduites. Des sacs biodégradables sont mis à disposition du public en Mairie.

Ces déchets seront ensuite valorisés :

- En compost, notamment comme engrais naturel pour l'agriculture
- En biogaz, source d'énergie renouvelable issue du processus de méthanisation

déchets verts, Essuie-tout, serviettes en papier, mouchoirs, papier journal.

ET VOUS AU QUOTIDIEN ?

Il est possible de limiter le gaspillage alimentaire en :

- évitant d'acheter en grande quantité
- étant vigilant aux dates de péremption
- cuisinant anti gaspi, avec les restes.

Le Cap'Orne propose des ateliers anti gaspi découvrez les ici >>



Retrouvez les infos utiles au bon usage des tubes à biodéchets ainsi que leur implantation sur :

www.ccpom.fr et sur le plan de ville de la commune (pastilles vertes).

Quels déchets y déposer ?

Les déchets alimentaires tels que déchets de préparation et restes de repas et de pain, marc de café et de thé (avec le filtre), coquilles d'œufs..., les petits

Simple comme le tri !

Trier ses déchets chez soi, c'est améliorer le recyclage des déchets et participer à la protection des ressources et de l'environnement.

Comment bien trier en trois étapes :

- 1/ C'est un emballage ? Direction le tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Les papiers et emballages séparés les uns des autres, non imbriqués sont à mettre dans les sacs transparents prévus à cet effet.

Engageons-nous : trions plus pour mieux recycler.



Le verre recyclable à l'infini, s'offre plusieurs vies

Le recyclage du verre permet d'éviter le rejet de plus 2 millions de tonnes de déchets ménagers par an. Il se trie en apport volontaire dans les bornes à verre installées aux quatre coins de la commune. À l'issue du processus de recyclage, le verre peut être réutilisé pour la fabrication de nouveaux flacons, pots, ou bouteilles....

Découvrez sur www.ccpom.fr, où sont implantées les nombreuses bornes à verre à Amnéville et Malancourt, il y en a forcément une près de chez vous !

Attention : ne pas déposer les verres ou vaisselles cassés



Textiles usés, troués ? Tous à la borne !

Déposer ses vêtements, linges de maison ou chaussures usés dans les bornes à textiles c'est leur redonner leur une nouvelle vie.

3 bornes sont implantées à Amnéville : rue de Mondelange, rue Clemenceau (au niveau du stade) et Place de la Liberté. A Malancourt-la-Montagne, les textiles sont à déposer devant l'école Jules Ferry .

Que deviennent-ils ensuite?

- Les articles en bon état seront revendus en boutique de seconde main, en France ou à l'export.
- Les autres seront transformés en nouvelles matières : fil, géotextile pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, plasturgie / composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique...



Bon à savoir : les vêtements et chaussures doivent être secs, non souillés et dans un sac fermé lors du dépôt.

Pour les déchets plus volumineux et déchets verts : rendez-vous dans vos déchèteries communautaires

Au nombre de 4, réparties sur le territoire de la CCPOM, elles sont accessibles par badges.

Vous n'avez pas votre badge ?

Rendez-vous en déchèterie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



Bon à savoir : après les fêtes de fin d'année, la commune met à disposition des habitants une benne à déchets verts pour récupérer les sapins usagés des habitants.

Une collecte solidaire : les bouchons en plastique valent de l'or

La commune et l'association « Un Instant, Un Souffle pour le Handicap » ont signé une convention de partenariat relative à la collecte de bouchons en plastique.

L'objectif ?

Associer les administrés à une démarche participative et solidaire dont les bénéficiaires profitent au quotidien des personnes porteuses de handicaps.

Comment ?

Les bouchons collectés sont ensuite triés et recyclés pour financer les actions de l'association.

Où déposer ses bouchons ?

À l'accueil de la mairie d'Amnéville, à la médiathèque Jean Morette et dans la cour de la mairie de Malancourt-la-Montagne, dans des containers de 350 L customisés par les agents du CTM.... avec pep's.

Pour exemple, en 2021 plus de 800 kg de bouchons ont été récoltés puis recyclés.





MÉDIATHÈQUE
JEAN MORETTE

TECH-ENERGIE
Réalisations de travaux électriques

- Electricité générale, 13, Rue du vieil Amnéville
- Maison connectée, 57360 AMNEVILLE
- Vidéo surveillance,
- Alarme, Agence : 03 72 60 16 52
- Economie d'énergie, Mail : info@tech-energie.org

Vous êtes une collectivité et souhaitez communiquer gratuitement sur vos actions écologiques ?

Contactez-nous
au 06 75 39 41 15

*Le guide
éco-citoyen*

Miss Lingerie
PRIMA DONNA

• SPÉCIALISTE DU 85 AU 130
• BONNET A à K

25 RUE DE LA GARE
57300 HAGONDANGE
Tél. 03 87 71 51 26

f MISSLINGERIEHAGONDAGE

E.Leclerc *Amnéville*
Rue Clémenceau

Ouvert du Lundi au Samedi
de 8h30 à 20h

E.Leclerc **DRIVE**

**ON A VÉRIFIÉ,
ON EST ENCORE
LES MOINS CHERS.**

POUR VÉRIFIER QUI EST LE MOINS CHER PRÈS DE CHEZ VOUS, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI QUIESTLEMOINSCHER.

L'APPLI MON E.LECLERC, ELLE A TOUT POUR DÉFENDRE MON POUVOIR D'ACHAT.

Flashez pour télécharger l'appli et créer votre compte.

MON E.LECLERC

Promos
Bons de réduction personnalisés
Carte E.Leclerc
Tickets E.Leclerc
Tickets de caisse



VELTRI
PAYSAGE

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
CONTRATS D'ENTRETIENS

☎ 06 30 82 76 73

🍃 Clôture et portillon

🍃 Pavage / dallage

🍃 Terrasse grès cérame

🍃 Ornement paysager

BÉNÉFICIEZ DE -50% DE RÉDUCTION ! Avance crédit d'impôt sur travaux de jardinage

contact@veltripaysage.fr
57360 AMNEVILLE



L'OR PALETTE

Achat - Vente palettes
tous formats
Paiement comptant



Rue de la Cimenterie - AMNEVILLE

06 89 94 14 94

Mail : lor.palette@outlook.fr



MB Palette

Votre société de palettes à Marly

Achat, vente et récupération de
palettes pour professionnels.

Pour un devis gratuit, n'hésitez pas
à nous contacter !



21 rue des Garennes, 57155 MARLY

07 60 63 80 38

Mail : bmbpalette57@outlook.fr